

Sensibiliser l'ensemble du corps social

Les actions d'éducation pour la santé à destination du public en situation de handicap sont encore insuffisamment connues, mais les résultats qu'elles produisent deviennent de plus en plus visibles et substantiels. Elles donnent parfois lieu à une « réduction » des situations de handicap ou à la réorientation de certains traitements thérapeutiques. Quand des actions sont mises en place, les intervenants sont unanimes pour souligner la forte motivation des publics concernés. Bien des efforts restent cependant à fournir pour sensibiliser au handicap et convaincre de l'intérêt de mener, avec ces publics, des actions de prévention et de promotion de la santé. Cette démarche doit s'adresser aux professionnels de santé, aux acteurs sociaux, sportifs et culturels mais aussi à l'ensemble du corps social.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

[1] Agence nationale de l'évaluation et de qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux. *Recommandations de bonnes pratiques professionnelles. L'accompagnement à la santé de la personne handicapée*. Saint-Denis : Ansem, 2013 : 127 p.

En ligne : http://www.anesm.sante.gouv.fr/IMG/pdf/ANESM-RBPP-Accompagnement_sante-Juillet_2013.pdf

[2] Jacob P. *Un droit citoyen pour la personne handicapée. Un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement* [Rapport]. Ministère des affaires sociales et de la santé, 2013 : 233 p. En ligne : <http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-pjacob-0306-macarlotti.pdf>

Le handicap de la surdité freine l'accès à la lecture de la langue française et réduit la compréhension des messages de prévention.

5

Développer les compétences des jeunes pour qu'ils naviguent en sécurité sur Internet

Entretien avec Marion Legeay et Jessica Saillard, chargées de mission en éducation pour la santé, à l'Ireps Pays de la Loire, pôle Maine-et-Loire.

La Santé en action :
Dans quel contexte s'inscrit la création de cet atelier d'éducation aux médias pour des jeunes sourds et malentendants ?

Marion Legeay et Jessica Saillard : Les personnes en situation de handicap sont potentiellement plus vulnérables et moins réceptives aux actions de

prévention diffusées par les médias. Les campagnes de prévention sont difficilement accessibles aux sourds dans la mesure où la maîtrise de la lecture, freinée par le handicap, peut les mettre en difficulté dans la compréhension des messages. Les sourds ont un mode de communication très visuel, qui rend les supports de prévention « classiques » peu adaptés à ce public. D'où la nécessité d'un travail éducatif auprès des sourds et malentendants.

S.A. : Pourquoi avoir créé ces ateliers ?

M.L. et J.S. : L'internat – le centre Charlotte Blouin à Angers¹ – accueille des jeunes sourds et malentendants. Les éducatrices ont sollicité l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps) pour l'accompagnement de ce projet. Elles observaient un usage d'Internet et des réseaux sociaux important chez les jeunes qu'elles accompagnaient. L'utilisation de cet outil par les jeunes est d'autant plus essentielle, que les technologies d'information et de communication (Tic) sont les outils principaux qui leur permettent de rester en contact avec leurs familles et amis pendant leur présence à l'internat. Toutefois, elles s'inquiètent également des difficultés pouvant être générées par l'utilisation de ces technologies, et notamment une utilisation parfois peu respectueuse de soi-même et des autres.

Santé et handicap
Internet : développer les compétences des jeunes

Un groupe de seize jeunes âgés de 12 à 18 ans était concerné par cette demande. Ils ignoraient notamment les règles de protection des données personnelles et avaient tendance à mettre en scène leur vie privée, avec parfois insultes, mise en image de soi dévalorisée, intimité dévoilée. Dans certains cas, il y avait une compréhension et interprétation erronée des messages lus, car ces jeunes ont des difficultés à comprendre la langue française à l'écrit. Par ailleurs, parfois dans leurs familles, aucune limite n'est donnée concernant le temps passé face aux écrans et certains jeunes consacrent l'essentiel de leur week-end à Internet.

S.A. : Comment avez-vous mis en place ce programme ?

M.L. et J.S. : Nous avons travaillé ensemble avec l'équipe – quatre éducatrices qui encadrent les jeunes de façon permanente, dont une éducatrice sourde, et deux interprètes – avec pour objectif de développer les compétences sociales et techniques de ces jeunes, initier un usage réflexif et citoyen, en concevant ce projet intitulé « Internet et moi ». Lors de dix demi-journées de travail, nous avons analysé avec eux les relations que ces jeunes entretiennent avec l'outil Internet. Il en résulte en particulier que ce qu'ils voient sur la toile est très souvent pris pour argent comptant. Le travail a été de les aider à se forger un regard critique, une réflexion éclairée, tant dans leur communication via Internet que dans les relations avec les autres. Avec ces jeunes, comme la communication passe par un interprète, nous avons à l'issue des premières séances constaté la nécessité d'adapter nos outils d'intervention ; nous avons ainsi privilégié le visuel et mobilisé d'autres techniques d'animation comme les jeux de rôle.

Ce programme a démarré fin 2011 et s'est achevé mi-2012, avec au total sept séances de travail avec les jeunes. Lors de la dernière séance nous les avons invité à réfléchir sur ce qu'ils avaient envie de dire à leurs pairs – les futurs entrants de l'internat à la rentrée – pour les mobiliser, faire de la prévention auprès d'eux, avoir une utilisation plus positive de l'outil Internet. Nous les avons filmés pendant qu'ils prodiguaient leurs conseils et avons créé avec eux une exposition.²

Ils ont notamment pris conscience de l'importance de sécuriser leurs échanges. Ils étaient très demandeurs de préconisations pratiques : créer et changer un mot de passe, car nombre d'entre eux s'étaient fait pirater leur compte, sécuriser et rendre confidentiels les échanges, etc. L'objectif : développer leur autonomie sur Internet afin qu'ils puissent naviguer seuls et en toute sécurité. Ils étaient motivés et intéressés, puisque à l'issue des trois premières séances qui étaient obligatoires, il y a eu peu de décrochage. Nous avons été amenés à déconstruire des représentations : ainsi les éducatrices s'imaginaient que certains jeunes seraient difficilement autonomes. Cette action a permis à l'équipe éducative de mesurer le chemin parcouru pour certains, en partie grâce à ce travail, et a également construit des ponts avec les jeunes pour discuter sur ce sujet. À souligner que ce programme a bénéficié d'un financement de l'Agence régionale de santé (ARS), dans le cadre de sa mission de soutien aux acteurs du territoire.

L'ESSENTIEL

▶ À Angers, des professionnelles de l'éducation pour la santé ont organisé, en lien avec les éducateurs, un atelier d'éducation aux médias, dans un internat pour les jeunes sourds et malentendants.

▶ L'objectif était de leur apporter des connaissances et des compétences afin qu'ils puissent utiliser les réseaux sociaux de façon autonome.

▶ Ces ateliers, co-conçus par les éducatrices et deux professionnelles de l'Ireps, ont permis aux jeunes de mieux maîtriser la technique, afin de protéger leur vie privée, et aussi de découvrir les potentialités d'Internet.

S.A. : Quels résultats avez-vous obtenu ?

M.L. et J.S. : L'évaluation – fondée sur le recueil des points de vue des jeunes, des éducatrices et des intervenants de l'Ireps – a mis en exergue une satisfaction globale des jeunes et des acteurs du projet. La moitié des jeunes ont déclaré que, désormais, ils réfléchiraient à leur usage d'Internet. Ce qu'ils ont le plus apprécié est la connaissance technique pour protéger ses données personnelles et la découverte des ressources d'Internet, au-delà des seuls réseaux sociaux. Par ailleurs, entre éducateurs et jeunes, l'action a permis d'échanger autrement que dans le cadre de relations conflictuelles ou de sanctions. L'axe du développement des compétences a également permis aux jeunes et aux éducatrices d'être pour une fois sur un pied d'égalité, où chacun peut apprendre à l'autre. Parmi les faiblesses constatées, la taille du groupe, trop importante (seize jeunes alors que six à huit aurait été plus profitable). Cet atelier d'éducation aux médias a fait l'objet de plusieurs publications³. À l'issue de ce partenariat nous avons, à la demande des éducatrices, poursuivi le travail sur un autre thème : l'adolescence, avec six séances autour de l'affirmation de soi, des relations amoureuses, de la consommation de produits, des conflits, nombreux au sein de l'internat. Ce nouveau cycle d'échanges s'est terminé au printemps 2013. Un autre atelier est en cours depuis septembre 2013, animé désormais par les éducatrices. En conclusion, cette action s'inscrit bien dans la charte d'Ottawa (OMS), laquelle préconise de conférer « aux populations les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé, et d'améliorer celle-ci ». ■

Propos recueillis par Denis Dangaix

1. Établissement rattaché au pôle déficience sensorielle de la Mutualité française. Propose notamment à ses pensionnaires, jeunes et adultes, scolarisés ou non, des démarches de santé et d'accompagnement social, sur le temps extra-scolaire.

2. Exposition dite de « QR code », laquelle permet l'accès direct aux vidéos pour les jeunes qui peuvent les « flasher » avec leurs téléphones.

3. Voir notamment Favoriser l'accès à la santé des sourds et malentendants : exemple d'atelier d'éducation aux médias. *Santé publique*, 2013, vol. 25, n° 2 suppl. : p. 235-239.